

REPRISE DE L'ACTIVITÉ PARTIELLE DU 11 MAI JUSQU'AU 2 JUIN 2020

Le ministère des sports a organisé le 15 Mai 2020 une audioconférence à l'attention des fédérations des sports de combat et/ou de contact, où les deux fédérations d'AÏKIDO ont pu être représentées par leurs présidents respectifs : M. Francisco DIAS pour la FFAAA, et M. Michel GILLET pour la FFAB.

L'objectif a été d'étudier les possibilités de reprise d'activités fédérales, eu égard aux premières mesures de déconfinement **du 11 Mai jusqu'au 2 Juin 2020**.

Nos fédérations ont ainsi obtenu la possibilité **de reprendre certaines de nos pratiques en milieu extérieur ; « le milieu fermé » nous est toujours interdit.**

Retrouvez :

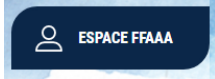
- Le communiqué de presse complet du Président fédéral fixant les règles de reprise : [Cliquez ici](#)
- Les outils du Ministère des sports pour accompagner la reprise dans de bonnes conditions : [Cliquez ici](#)

NOUVEAUTÉ

MON ESPACE FFAAA : UN ESPACE INDIVIDUALISÉ POUR CHAQUE LICENCIÉ-E



Suite à la parution de l'Aïki club de février 2020 concernant la connexion à l'Extranet FFAAA pour les administrateurs des ligues/CID /clubs, la fédération va mettre en ligne à partir du 1^{er} juin 2020 une évolution de l'extranet (**Mon Espace FFAAA**) dont l'objectif principal sera de permettre à chaque licencié-e un espace individuel numérique. Chacune et chacun pourra ainsi gérer ses données personnelles, choisir de recevoir nos newsletters, s'inscrire aux stages, événements et formations fédérales, accéder à sa licence et demander son renouvellement auprès de son club en ligne.

Le principe de connexion sera le même que l'Extranet FFAAA (bouton  sur site) en vigueur depuis le 17 février 2020.

À compter du 1^{er} juin prochain, l'Extranet FFAAA et « Mon espace FFAAA » fusionneront. « Mon espace FFAAA » devient le portail de connexion commun à tous les licenciés de la FFAAA. Si vous êtes membre du comité directeur d'un club, d'un CID ou d'une Ligue, vous pourrez accéder à l'Extranet FFAAA par le biais de ce nouvel espace individuel baptisé « Mon espace FFAAA ».



Nous comptons sur la collaboration de tou-te-s pour réussir et faciliter l'accès à ce nouvel outil à tou-te-s nos licencié-e-s.

N'hésitez pas à contacter le siège fédéral par mail ffaaa@aikido.com.fr qui se fera un plaisir de vous accompagner.

APPEL À TOUTES LES STRUCTURES FEDERALES POUR METTRE À JOUR « MON ESPACE FFAAA »

Suite à l'évolution de l'extranet FFAAA en « Mon espace FFAAA » comme évoqué dans l'article précédent, nous tenons à rappeler l'importance pour chacune de nos structures : les clubs, CID et Liges, **de mettre à jour les informations et coordonnées de leurs dirigeant-e-s régulièrement** pour faciliter le déploiement du dispositif, mais aussi pour anticiper le futur déploiement que le Ministère de la jeunesse et des sports prévoit concernant le contrôle de l'honorabilité des bénévoles par leurs services à compter du 1^{er} janvier 2020.

Nous rappelons par ailleurs, que **les correspondant-e-s de clubs indiqué-e-s dans « Mon espace FFAAA » doivent faire partie du comité directeur ou bureau de club et ne peut être ni l'enseignant-e, ni un-e autre bénévole du club.** Tout-e correspondant-e de club a effectivement accès à des données personnelles de ses adhérents et doit par conséquent être élu-e de son club, a fortiori avec le renforcement de la réglementation en matière de gestion des données personnelles (RGPD).

Nous comptons sur vous, responsables de clubs, CID et Liges, pour mettre à jour votre espace FFAAA et faciliter le déploiement et le fonctionnement de nos instances fédérales.

Pour en savoir plus sur le dispositif de contrôle de l'honorabilité : [Cliquez ici](#)

TARIFS DES LICENCES 2020-2021

Compte tenu de la situation sanitaire, la FFAAA a pris la décision de ne pas augmenter le prix des licences pour la prochaine saison.

Celles-ci resteront donc de 37€ pour un-e adulte et 25€ un-e enfant (né-e après le 01-09-2007).

Le président fédéral proposera à la gouvernance un plan de relance pour accompagner les clubs et licencié-e-s dans la reprise de la saison prochaine. D'amples d'information vous seront communiquées ultérieurement.

#SOUTIENTONCLUB

Le Ministère des sports, le CNOSF, la Fondation du sport français et leurs partenaires se sont mobilisés pour mettre en place une plateforme facilitant les dons du grand public aux clubs.

Il est important d'inciter nos structures à s'y inscrire afin de se faire connaître et de faire valoir nos valeurs, nos disciplines, et de faciliter les dons pour les soutenir. En cette période difficile ne négligeons aucun moyen pour favoriser le soutien à nos structures.

Quel est l'objectif de la plateforme ?

Aider votre club sportif à se relancer dès la fin du confinement et soulager ses problèmes de trésorerie au plus vite.



Qui est éligible à l'inscription ?

- Les clubs sportifs constitués sous la forme d'une association affiliée à une fédération sportive agréée.
- Les centres de formation agréés des clubs sportifs professionnels quel que soit le statut de leur structure de rattachement.

Inscrivez votre structure, gagnez en visibilité et bénéficiez de dons du grand public.

Dons déductibles des impôts, alors n'attendez plus soutenez nos clubs !

Voici un accès à la plateforme : [en cliquant ici](#)

LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS !

C'est dans un contexte très particulier que la campagne du Projet Sportif Fédéral se poursuit. Cette campagne a vocation à aider financièrement les structures qui tentent de se développer ou de développer leur activité dans le cadre du projet de la Fédération.

Pour rappel, les grands axes sont les suivants :

Axe 1 : UNE FÉDÉRATION QUI RASSEMBLE

Axe 2 : L'AÏKIDO POUR TOUTES ET TOUS

Axe 3 : UNE NOTORIÉTÉ ACCRUE

Axe 4 : LA FORMATION ET LA VALORISATION DES COMPÉTENCES

Cette enveloppe financière portée en collaboration par L'ANS a pour vocation d'accompagner les acteurs et structures à développer leurs actions ou à mettre en place de nouveaux projets en faveur de la démocratie participative, faciliter l'accès de nos disciplines à tous les publics, faire connaître et promouvoir nos disciplines et favoriser les actions en faveur de la valorisation des bénévoles et la formation de tous les acteurs.

Alors n'attendez plus et faites connaître votre projet ou actions auprès de notre siège fédéral en déposant [un dossier de candidature avant le 15 juin 2020](#). C'est maintenant, ne ratez pas le coche !

La Fédération vous accompagne en cette période si singulière.

Retrouvez les bonnes pratiques pour vous aider à candidater ici :

- Notions liées aux appels à projets : [Cliquez ici](#)
- Notions liées à la comptabilité associatives : [Cliquez ici](#)

Pour tout savoir sur le dispositif du PSF : [Cliquez ici](#)

Pour toutes questions, une adresse mail unique vous est dédiée : psf@aikido.com.fr

DEMANDE DE GRADE SUR DOSSIER CSGDE

Comme vous tou-te-s, les salarié-e-s du siège sont aussi en télétravail, et afin de ne pas bloquer **LES DOSSIERS DE GRADE**, nous vous demandons d'une part **d'ENVOYER** le plus possible vos dossiers complets avec copie des règlements par **MAIL** à l'adresse ffaaa@aikido.com.fr , **MAIS** d'autre part de continuer à envoyer les règlements par **COURRIER** au siège fédéral avec indication au dos du type de dossier et du nom de la personne concernée afin de pouvoir les traiter dès que possible.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre écoute pour tout complément d'information et vous souhaitons bon courage.

L'équipe du siège fédéral de la FFAAA.

LE CTN INFO N°2 EST SORTI

Compte tenu des conditions sanitaires actuelles, la gouvernance a été amenée, dans ce cas de force majeure, à cesser tous les stages de formation, les passages de grades et examens ; les rendez-vous sportifs ou administratifs ont dû être soit annulés, soit reportés.

Comme vous, nous ne pouvons que le regretter. Mais, comme vous, nous sommes conscients que la situation sanitaire l'exige. Nous sommes aussi convaincus que c'est à travers un acte citoyen fort et commun que nous pouvons lutter efficacement contre les ravages de ce virus. Les réflexions menées au sein du CTN n'ont pour autant pas été stoppées et, grâce à la détermination de ses membres, nous continuons nos travaux.

Veillez trouver [en cliquant ici](#) le CTN Info n°2 dans sa totalité.

ATTENTION PROLONGEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURES AMBASSADEURS FFAAA À LA FIA - 2020-2022

Nous vous rappelons qu'un appel à candidatures a été lancé en mars dernier afin de choisir les deux nouveaux / lles représentant-e-s bénévoles de la FFAAA auprès du groupe de travail jeunes de la FIA, avec pour mission d'intervenir auprès des instances internationales concernant les sujets traitant des publics jeunes, d'assister aux réunions (virtuelles par Skype et présentes) du groupe de travail de la FIA, mais aussi d'animer des stages ou des cours ciblés sur la pédagogie des jeunes publics à l'étranger comme sur notre territoire, en lien avec les préconisations fédérales.

Pour candidater, les prérequis sont les suivants :

- Avoir une expérience effective d'animation auprès de publics jeunes depuis cinq ans minimum ;
- Être diplômé-e a minima d'un Brevet fédéral, grade minimum 2^e dan, et assister régulièrement aux formations spécifiques fédérales/régionales dédiées aux enseignant-e-s des publics jeunes ;
- Maîtriser l'anglais, écrit et parlé ;
- Avoir une disponibilité suffisante pour des réunions par Skype ou sur site, en particulier à l'étranger ;
- Être dynamique et motivé-e,
- Être force de proposition pour des projets et actions en faveur des jeunes ;
- Rendre compte régulièrement des activités ou projets des travaux de la FIA en lien étroit avec les instances fédérales (commissions et siège fédéral).

Veillez trouver le communiqué de presse du prolongement de l'appel à candidatures pour la sélection des représentant-e-s de la FFAAA dans le groupe de travail de la FIA [en cliquant ici](#).

Plus d'information auprès du siège fédéral par mail : ffaaa@aikido.com.fr

